

**CONSEIL MUNICIPAL**  
**SEANCE ORDINAIRE DU JEUDI 12 SEPTEMBRE 2024**  
**EXTRAIT DES DELIBERATIONS**

Nb. de Conseillers en exercice : 53

**Au vote de l'affaire :**

Nb. de présents : 37  
Nb. de représentés : 12  
Nb. d'absents : 4

L'an deux mille vingt-quatre, le douze septembre à 17h05, le Conseil Municipal de Saint-Pierre s'est rassemblé en séance ordinaire à l'Hôtel de Ville, sur convocation légale, sous la présidence de Monsieur Stéphan DIJOUX, 1er adjoint.

**AFFAIRE N° 34/1662 :**

Convention de partenariat avec le centre pénitentiaire

**ETAIENT PRESENTS :**

MM. DIJOUX Stéphan, SIGISMEAU Béatrice, AHO NIENNE Sandrine, TEVANEE Jean François, VALY Nazir, DAMOUR Kichena, TIONOHOUE Sabrina, TAN Willy, CHAMBI DJOUMBAMBA Marie Richela, POTIN Philippe, ROUVRAIS Simone, ALAGUIRISSAMY CARPAYE Nadine, BRET Jean Paul, NASSIBOU Guilaine, BALZANET Jonhy, GUIEN Marie Claire, PALIOD Marie Claude, KHELIF David, PERIANAYAGOM Albert, BRINDON Marie Line, PAPY Anne Marie, HOARAU Berthe Denise, CADET André, RAYMOND Edmée, VONPINE Bernard, DAFFON Amédée Albert, TAYLLAMIN Patricia, MOREL Didier, AGATHE Chantal, JETTER Régine, NARIA Olivier, MALIDI Mariaty, ACAPANDIE Freddy, HOARAU Brigitte, ANDA Jean Gaël, GOBALOU ERAMBRANPOULLE Virginie, BASSE Pascal.

**REPRESENTE (S) :**

MM. FERDE Thérèse (par Madame AHO NIENNE Sandrine), FATIMA Sofa (par Madame TAYLLAMIN Patricia), MINATCHY Mariot (par Madame GUIEN Marie Claire), MALET Viviane (par Monsieur DIJOUX Stéphan), VAYABOURY Jean Patrick (par Madame SIGISMEAU Béatrice), LORION David ( par Madame CHAMBI DJOUMBAMBA Marie Richela), BELLON Stéphen (par Monsieur NARIA Olivier), ARAYE Héléna (par Madame ALAGUIRISSAMY CARPAYE Nadine) , RIVIERE Christelle (par Madame PALIOD Marie Claude), BALAYA GOURAYA Armand (par Monsieur ANDA Jean Gaël), SAUTRON François (par madame HOARAU Brigitte), BEDIER Corine (par (Monsieur Pascal BASSE).

**ABSENTS :**

MM. FONTAINE Michel, OMARJEE Mohammad, RAVAT Adame, BOYER Marie Pascaline.

Le Président de séance constate que le quorum est atteint et que le conseil peut valablement délibérer

Le Conseil Municipal a nommé Madame Chantal AGATHE pour remplir les fonctions de secrétaire.

Le Président de séance certifie que le compte rendu de la délibération a été affiché le 18 septembre 2024 et la convocation du Conseil Municipal faite le 06 septembre 2024.



Accusé de réception en préfecture  
974-21974000-20240912-34-1662-DE  
Date de télétransmission : 17/09/2024  
Date de réception préfecture : 17/09/2024

Michel FONTAINE

**Affaire n°34/1662 : Convention de partenariat avec le centre pénitentiaire.**

*Médiathèque - Direction Générale des Services à la Population*

**Le Maire informe** l'Assemblée que dans un but de promotion de la lecture et de l'accès à la culture pour les personnes détenues et afin de favoriser leur réinsertion sociale, un partenariat est établi entre la Médiathèque de Saint-Pierre et la Maison d'arrêt de Saint-Pierre.

La convention de partenariat vise à apporter à la bibliothèque de la Maison d'Arrêt un soutien en termes de ressources documentaires grâce à:

- Un prêt de 30 documents (livres, magazines, CD, DVD) pour une durée de 2 mois, renouvelable
- Des dons de livres pour enrichir la bibliothèque de la Maison d'Arrêt.

La Médiathèque de Saint-Pierre procède régulièrement à l'actualisation de ses collections en effectuant chaque année un inventaire à l'issue duquel les livres abîmés ou obsolètes sont retirés des rayons.

Afin de contribuer à une gestion responsable de ses ressources, de valoriser son rôle social et de promouvoir la lecture auprès des publics éloignés, la médiathèque fait don à la bibliothèque de la Maison d'Arrêt de Saint-Pierre des documents destinés au pilon, en bon état et pertinents.

**Sur proposition du Président de séance, le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité, DECIDE :**

- **D'APPROUVER les termes de la convention ci-annexée établie pour une durée d'un an, renouvelable tacitement.**
- **D'AUTORISER le Maire ou son adjoint délégué à SIGNER les documents nécessaires.**

P/EXTRAIT CONFORME,  
LE MAIRE



Accusé de réception en préfecture  
974-219740164-20240912-34-1662-DE  
Date de télétransmission : 17/09/2024  
Date de réception préfecture : 17/09/2024